

PROGRAMME DE FORMATION

La fiscalité des successions

Ce module vous apprend à différencier masse civile et fiscale, à déterminer l'assiette des droits de succession, et calculer le montant des droits à acquitter.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Savoir différencier masse civile et fiscale, et déterminer l'assiette des droits de succession. • Savoir calculer le montant des droits de succession à acquitter.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Droits du conjoint
- Démembrement
- Abattements
- Dettes
- Droits de succession
- Barèmes
- Actif brut fiscal
- Biens exonérés
- Masse civile
- Masse fiscale

Moyen d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

